

Trois générations de Franco-Albertains : recherche ethno-historique sur le changement linguistique et culturel

Gratien Allaire et Laurence Fedigan

Numéro 1, 1991

Un lieu de rencontre pour les universitaires du continent

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1004267ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1004267ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Allaire, G. & Fedigan, L. (1991). Trois générations de Franco-Albertains : recherche ethno-historique sur le changement linguistique et culturel. *Francophonies d'Amérique*, (1), 111–120. <https://doi.org/10.7202/1004267ar>

TROIS GÉNÉRATIONS DE FRANCO-ALBERTAINS : RECHERCHE ETHNO-HISTORIQUE SUR LE CHANGEMENT LINGUISTIQUE ET CULTUREL

GRATIEN ALLAIRE¹ et LAURENCE FEDIGAN
Université de l'Alberta

JUSQU'AU DÉBUT DES ANNÉES 1970, le terme « survivance » servait de point de rassemblement de la francophonie canadienne. Il caractérisait la volonté des Canadiens français, tant du Québec que des autres provinces, de maintenir leur langue, leurs institutions et leur foi, pour reprendre la célèbre phrase de la Société Saint-Jean-Baptiste. Au cours des deux dernières décennies, il a été remplacé par le terme « assimilation », qui sert à identifier la disparition graduelle de la francophonie canadienne en dehors du Québec. Certains leaders de la francophonie québécoise l'utilisent pour annoncer la fin inéluctable des autres communautés francophones canadiennes en dehors du Québec ; les leaders de ces dernières le brandissent devant celles-ci comme un épouvantail, comme le triste sort qui les attend si elles ne suivent pas les préceptes qu'ils dictent.

Les déclarations alarmistes des leaders ne parviennent pourtant pas, selon eux, à freiner le mouvement et leurs efforts pour le contrer ne portent que très peu de fruits. Depuis quelques années, en fait depuis la parution du manifeste de la Fédération des francophones hors Québec intitulé *Les Héritiers de Lord Durham*, les recherches et, surtout, les déclarations, sur le phénomène de l'assimilation abondent. Même si l'on semble avoir identifié les causes du transfert (écoles anglaises, mariages mixtes, radio et télévision...), l'assimilation continue à un rythme accéléré, à en croire les personnes qui analysent le phénomène.

La plus récente étude sur le sujet porte un titre révélateur : *Le Déclin d'une culture*². Elle a été commandée par la Fédération des jeunes Canadiens français et financée par le Secrétariat d'État et le Gouvernement du Québec. Écrite sous la direction de Roger Bernard, elle fait le point sur les recherches des dix dernières années sur le sujet. Ces études portent sur la langue et le bilinguisme, sur l'évolution démo-linguistique et socio-linguistique de la francophonie, sur la place économique et sociale des francophones et sur les institutions des communautés de langue française, pour déboucher sur les facteurs de la vitalité ethno-linguistique. Ces études identifient l'assimilation comme l'une des causes de la perte d'importance des communautés francophones canadiennes. Elles ont deux autres caractéristiques communes : on y étudie l'objet de l'assimilation, soit les communautés francophones,

plutôt que l'assimilation elle-même et la recherche couvre les deux dernières décennies, comme si le phénomène était récent.

Certaines dimensions manquent donc dans les analyses et les perceptions antérieures. Tout d'abord, l'évolution dans le temps en est largement absente, sauf pour la présentation de statistiques démo-linguistiques illustrant les changements survenus dans la francophonie canadienne et ses constituantes. Et même dans ce domaine, la perspective temporelle est plutôt courte comme l'indique bien le deuxième livre du rapport du même projet : le dossier statistique porte sur les années 1951 à 1986 et, surtout, sur les cinq dernières années de cette période³. Très souvent, la perspective historique est limitée à quelques lieux communs sur les voyageurs de la traite des fourrures, la colonisation et les pionniers, l'Église catholique, les communautés religieuses et la paroisse... Il faut dire que les études historiques sur les communautés francophones, plus particulièrement celles de l'Ouest canadien, font cruellement défaut.

En deuxième lieu, les ouvrages sur l'assimilation traitent essentiellement de l'étude des populations qui ont su y résister. Ce sont donc des populations qui s'identifient encore à la langue française et à une culture d'origine française⁴. On peut se demander si les conclusions tirées de ces analyses résisteraient à des tests faits à partir d'une population qui a accepté l'assimilation. Mieux encore, il est fort probable que les questions et les hypothèses se rapportant à une population non assimilée ne soient pas pertinentes pour une population assimilée. En dernière analyse, la compréhension du processus de l'assimilation doit passer par l'étude non seulement des non-assimilés, c'est-à-dire des personnes qui ne l'acceptent que partiellement (tout en conservant la langue et la culture d'origine, ils parlent la langue dominante et participent à la culture assimilatrice), mais également des assimilés, ces personnes qui ont abandonné ou perdu leur langue et leur culture d'origine.

Cette redéfinition de la problématique amène à voir la question sous un angle différent et à la poser de nouveau avec une approche différente. Sans rejeter tout à fait les explications généralisantes proposées jusqu'à présent (le rôle assimilateur du mariage mixte⁵, l'influence néfaste de l'école, le charme nocif des médias, en particulier de la télévision), il nous est apparu important de les mettre de côté et de faire table rase des hypothèses et des conclusions antérieures. Nous avons jugé nécessaire d'utiliser d'autres approches et une combinaison de méthodes, qualitatives et quantitatives, afin de nous préparer à élaborer de nouvelles hypothèses. La recherche veut allier le qualitatif et le quantitatif, à partir de l'idée que le qualitatif permet de rejoindre l'unicité de l'expérience, mais qu'il se prête mal à la généralisation, alors que la généralisation et la mathématisation rendues possibles par le quantitatif masquent et camouflent l'unicité de l'expérience.

La terminologie elle-même présente des difficultés. Ainsi, le terme « assimilation » est dépouillé de toute connotation péjorative ou méliorative dans

le *Petit Robert* qui définit le terme comme l'« action d'assimiler des hommes, des peuples », de les « rendre semblable(s) au reste de la communauté », ou encore comme le « processus par lequel ces hommes, ces peuples s'assimilent », c'est-à-dire « (sont) assimilés, (deviennent) semblable(s) aux citoyens d'un pays⁶ ». Les débats et les discussions des dernières années ont donné au mot une signification négative, apparentée à la perte. Pourtant, le transfert linguistique n'est pas un phénomène neuf, ni même récent, encore moins proprement canadien. Seule la préoccupation est actuelle. Une étude qui se veut ethno-historique doit éviter ce jugement de valeur *a priori*; le terme « assimilation » a donc été mis de côté et remplacé par l'expression « changement linguistique et culturel ».

Le premier problème à résoudre consistait à établir l'approche principale, celle qui nous permettrait d'atteindre les gens eux-mêmes, plutôt que « la communauté », et de toucher à la fois des « non-assimilés » et des « assimilés », tout en faisant intervenir le passage du temps d'une façon qui soit directement pertinente aux personnes qui faisaient l'objet de l'enquête. On a privilégié l'étude généalogique plutôt que la monographie de paroisse ou de localité. Elle permet de mettre l'accent sur le rôle de la famille, dans son sens le plus large, tout en limitant le nombre des ancêtres et les variations d'influence qui en découlent. L'une des questions que nous cherchions à résoudre était de savoir pourquoi on trouvait dans une même famille des descendants totalement anglicisés et d'autres qui défendaient farouchement la langue et la culture de leurs ancêtres. L'approche généalogique permet aussi de voir l'effet du passage des générations et l'influence linguistique et culturelle occasionnée par la venue de nouvelles personnes. Elle ne nous limite pas à un espace géographique restreint, comme la monographie d'une localité; elle nous fournit au contraire la possibilité de toucher toutes les régions de la province et de voir de très près les déplacements des personnes.

Une fois l'approche généalogique adoptée, il nous fallait définir la population qui ferait l'objet de l'étude. Nous avons résisté à la tentation de choisir des familles connues : les membres de ces familles pouvaient nous servir d'informateurs ou d'intermédiaires privilégiés, mais ces choix n'auraient pas été suffisamment aléatoires et leur représentativité pouvait trop facilement être remise en question. Pour les mêmes raisons, nous n'avons pas eu recours aux listes de membres d'organismes francophones. Notre recherche porte sur la francophonie et non pas sur les membres de tel ou tel organisme. Et ces personnes ayant fait un choix en faveur de la langue et de la culture de leurs ancêtres, l'échantillonnage étudié aurait sans doute contenu une proportion trop élevée de « non-assimilés » par rapport à la population en général. En plus, il fallait éviter le risque de retenir des personnes et des familles arrivées tardivement dans la province et dont la généalogie reconstituée aurait été trop courte.

L'utilisation des recensements, ou plutôt des listes nominatives qui ont servi à leur préparation, présentait d'autres difficultés. Ces listes ne sont

disponibles que pour 1891 et 1901, cette dernière sur demande spéciale. Ces années coïncident avec la période de peuplement et la population est en progression et non encore suffisamment stabilisée ; la liste de 1911 ou celle de 1921, toujours confidentielles, auraient été préférables. En outre, comme la mobilité de la population est plus grande durant ces années d'établissement et que plusieurs personnes ou familles ne sont demeurées en Alberta que quelque temps, il aurait été très difficile de retrouver les descendants de plusieurs familles choisies, d'identifier une source contemporaine d'information afin de reconstituer la généalogie de ces familles. Les mêmes réserves s'appliquent aux *libri animarum*, ces listes de paroissiens que les curés constituaient et tenaient plus ou moins à jour et qui peuvent être consultées aux Archives provinciales de l'Alberta. À ces restrictions s'en ajoutaient d'autres. Cette option prend pour acquis que francophone équivaut à catholique, ce qui n'est pas nécessairement le cas, comme la colonie protestante de Duclos le montre. Ensuite, elle limitait le choix aux paroisses dites françaises, alors que la consultation des compilations des recensements indiquait que plusieurs francophones s'étaient établis et continuaient d'habiter à l'extérieur de ces paroisses.

À ces sources, nous en avons préféré une autre : les albums-anniversaire et les historiques de localités, publiés par les comités ou les sociétés historiques locales pour souligner un important anniversaire de la municipalité. Comme plusieurs localités ont été fondées au début du xx^e siècle, époque du peuplement de l'Alberta, les albums soulignant les soixante-quinzièmes anniversaires sont légion. Ils contiennent de précieux renseignements sur les personnes habitant ou ayant habité la localité. Malgré d'inévitables variations dans le contenu et dans la qualité de l'information⁷, les articles de ces albums fournissent le nom des familles francophones, indépendamment de leur religion ou de leur nationalité, canadienne-française, française, belge (wallonne) ou suisse (romande). Les renseignements que l'on y retrouve permettent de constituer une première généalogie et, surtout, indiquent un premier contact avec la famille.

Il fallait ensuite déterminer les critères d'appartenance à la population à étudier. Après de multiples discussions, qui ont aussi servi à mieux définir les objectifs de la recherche, nous avons retenu trois critères de sélection. Le premier établit l'appartenance de la famille à la francophonie : l'aïeul parlait français à son arrivée dans la province, peu importe son pays d'origine. Le deuxième et le troisième obligent à ne retenir que les familles qui comptent au moins trois générations dans la province : l'aïeul ou les aïeux sont arrivés dans la province avant 1920 et se sont mariés avant 1920. Finalement, l'utilisation des albums-anniversaire nous assurait presque automatiquement de la présence d'un ou de plusieurs descendants habitant encore dans la province. Ces critères définissent une population d'ancêtres mâles de langue française, souches d'une grande partie des Albertains d'origine française.

La répartition géographique de cette population a été prise en considération à ce stade de la recherche. S'il était important d'inclure les aïeux fran-

cophones établis en dehors des régions et des localités considérées comme francophones, il était tout aussi important de faire en sorte que les régions francophones soient bien représentées dans l'échantillonnage étudié. Pour cette raison, la province a été divisée en cinq régions, en tenant compte à la fois du moment du peuplement de chacune et de sa concentration francophone historique⁸. Le sud comprend la partie de la province située au sud d'une ligne est-ouest traversant Red Deer et inclut des localités comme Drumheller, Cluny et Pincher Creek⁹. Le centre comprend la région d'Edmonton, tout en excluant la ville d'Edmonton elle-même¹⁰. Le nord-est regroupe Saint-Paul Bonnyville et les localités environnantes (Saint-Vincent, Brosseau...)¹¹. Le nord-ouest correspond à la région de la rivière la Paix, notamment Girouxville, Falher, Donnelly¹². Une cinquième « région » a été créée pour rassembler les localités qui n'étaient pas comprises dans les quatre premières et où l'on pouvait trouver des francophones, comme Chauvin (37), Duhamel (4) et Hinton (4). Une population de 1143 ancêtres mâles a ainsi été constituée pour l'ensemble de la province¹³.

La sélection des échantillons est venue ensuite. La seule stratification retenue se rapporte aux régions telles que l'on vient de les définir. Elle visait à obtenir que toutes les régions soient représentées dans l'échantillonnage et que le hasard d'un choix purement aléatoire n'accorde une place trop grande à l'une ou l'autre de ces régions. La sélection des familles à étudier s'est donc faite au moyen de la méthode prouvée des nombres aléatoires, chaque ancêtre de la population ayant été dûment numéroté pour les fins de la sélection. Le nombre de souches à choisir pour chacune des régions a été déterminé par l'importance relative de leur population de langue française lors des recensements, par la perception historique de cette importance et par le nombre des aïeux retenus pour constituer la population à étudier.

Il fallait aussi tenir compte du fait que des souches devraient être éliminées pour différentes raisons : renseignements insuffisants, personne-contact introuvable... Aussi cet échantillon préliminaire accordait-il une grande importance à la région sud, la qualité des données recueillies laissant croire que plusieurs familles seraient ainsi mises de côté. Pour cette région, l'objectif final était de 5 souches et il était entendu que les familles des souches

RÉPARTITION RÉGIONALE DES ANCÊTRES
POPULATION ET ÉCHANTILLON

Région	Population (a)	Échantillon (b)	% (b/a)
Sud	359	11	3,1
Centre	310	10	3,2
Nord-Est	275	9	3,3
Nord-Ouest	154	5	3,3
Autres	45	1	2,2
	1 143	36	3,2

retenues seraient étudiées en suivant l'ordre du tirage au sort et qu'on ne retiendrait que les cinq premières pour lesquelles on pourrait trouver une personne-contact, afin d'en reconstituer la généalogie et l'histoire.

Cette approche comporte des lacunes. Plusieurs localités avec des populations francophones plus ou moins importantes ont dû être laissées de côté parce qu'elles n'avaient pas d'albums-anniversaire. C'est le cas de Morinville, entre autres, une localité à vaste majorité francophone établie depuis la fin du XIX^e siècle au nord d'Edmonton. Pour la même raison, les nombreux francophones d'Edmonton et de Calgary, les deux principales villes de la province, ne font pas partie de la population étudiée. Une tentative a été faite par la suite pour traiter de la population francophone d'Edmonton d'une façon tout aussi objective et neutre. Les sources utilisées, les *libri animarum*, ont révélé leurs lacunes : toute la population recensée est catholique et l'aire géographique couverte n'est pas toujours facile à déterminer en ces deux premières décennies du siècle où la ville est en expansion extrêmement rapide. En plus, il a fallu choisir, toujours au hasard, une vingtaine d'ancêtres avant de parvenir à identifier des descendants actuels pour cinq familles. Ces données seront éventuellement incorporées à la population d'ensemble.

Une fois établi l'échantillonnage des ancêtres, il fallait reconstituer chacune des familles dont ils étaient la souche. Les albums-anniversaire contenaient l'information de départ, plus ou moins complète selon les localités et les auteurs. Il fallait compléter et mettre à jour ces renseignements, afin de constituer la généalogie descendante complète de la famille, c'est-à-dire identifier *tous* les descendants de l'ancêtre. La façon la plus rapide d'y parvenir était de contacter un ou des membres de la famille et de leur demander ces renseignements, même si cette voie est considérée comme moins fiable que celle des registres d'état civil ou des registres de baptêmes, mariages et sépultures. Renseignement pris, cette dernière aurait été très coûteuse et très longue pour des informations supplémentaires de peu d'importance. De plus, la reconstitution généalogique n'était qu'une étape de la recherche, l'objectif étant l'enquête sur le changement linguistique et culturel. L'équipe de recherche a rencontré une centaine de membres des familles choisies. L'intérêt manifesté par ces derniers envers la recherche réduit considérablement les risques d'erreurs et d'information incomplète. En effet, plusieurs de ces personnes ont pris la peine de contacter leur parent au moment même de l'entrevue pour obtenir les renseignements manquants. Elles ne se sont pas fait prier pour recueillir l'information qui manquait et vérifier les diverses versions de la généalogie familiale que des membres de l'équipe leur faisaient parvenir. Plusieurs d'entre elles s'occupaient d'ailleurs à faire la généalogie ascendante de leurs familles et ont facilement partagé avec les chercheurs l'information qu'elles possédaient déjà. Les relations entre l'équipe de recherche et les familles ont généralement été harmonieuses. Donc, sans être d'une exactitude absolue, l'information recueillie est de bonne qualité, sûrement satisfaisante pour l'étude entreprise. Pour certaines familles,

l'exactitude de ces données pourra être vérifiée au moyen des réponses au questionnaire détaillé.

À ce stade, certaines familles ont dû être mises de côté car il s'avérait impossible d'en reconstituer la généalogie. Ce fut malheureusement le cas pour les deux familles métisses qui faisaient partie de l'échantillon. Les données recueillies pour certaines autres familles sont sommaires, étant donné que la recherche a démontré que la première génération même était anglicisée. Une seule famille a dû être abandonnée par manque de collaboration, certains de ses membres voyant même cette recherche d'un mauvais œil. Une autre a été mise de côté à cause du nombre trop élevé de ses descendants : quelque 600 personnes qui auraient eu pour effet de faire pencher les résultats du côté de cette famille d'origine belge. Pour la région sud, comme on a pu reconstituer la généalogie des cinq premières familles contactées et obtenir de nombreux renseignements à leur sujet, les six autres ont été mises de côté. Il est resté 24 familles dont les deux ancêtres, à une exception près, étaient de langue française et avec lesquelles la recherche généalogique et les rencontres préliminaires se sont continuées : 5 pour le sud, 8 pour le centre, 7 pour le nord-est, 3 pour le nord-ouest et 1 pour les autres.

Ces premiers contacts avec les familles nous ont amenés à passer immédiatement à l'étape suivante : la cueillette d'information relative à l'histoire de la famille. L'entrevue était menée alors par deux des membres de l'équipe, dont faisait généralement partie l'un des deux chercheurs principaux. L'équipe a ainsi rencontré une centaine de membres de ces familles et enregistré plus de trente entrevues, avec des personnes des deuxième, troisième et quatrième générations.

Ces entrevues visaient essentiellement à obtenir une histoire de sa famille, telle que la voyait la personne interviewée. Elles étaient exploratoires et ne comportaient pas de questionnaire préparé à l'avance. Elles se déroulaient dans un cadre général dont l'objectif était d'amener les personnes à se raconter, à faire leur autobiographie en quelque sorte tout en relatant leur expérience linguistique et culturelle. Il n'y avait nulle hypothèse de départ qu'on cherchait à vérifier. Bien au contraire, ces entrevues visaient à obtenir des renseignements d'ordre qualitatif, nécessaires pour établir ces hypothèses.

Les récits ainsi obtenus sont fascinants : ils montrent la diversité de l'expérience linguistique et du bagage culturel des Albertains de souche francophone, diversité qui provient du pays et du lieu d'origine, mais aussi de la famille elle-même et de l'adaptation à l'environnement et au milieu d'arrivée¹⁴. Ces récits de vie permettent déjà de mettre en contexte les décisions individuelles relatives à la langue et de poser de nombreuses questions au sujet de la culture.

De ces entrevues sont sortis quelques résultats préliminaires : l'hétérogénéité culturelle de la population francophone, l'importance du processus de socialisation ; le rôle souvent décisif de la socialisation dans les décisions

linguistiques personnelles, que ce soit au sein de la famille, à l'école, à l'église ou dans d'autres milieux sociaux; la distinction nécessaire à l'école entre le milieu d'enseignement (la salle de classe) et le milieu social (essentiellement la cour de récréation)¹⁵.

Ces récits de vie ont procuré à l'équipe de recherche des renseignements de type qualitatif qui ont ensuite servi de matériel de base à l'élaboration d'un questionnaire visant à obtenir des données quantifiables. Dans la préparation du questionnaire, on s'est inspiré également de questionnaires antérieurs, en particulier de celui qu'a préparé le professeur Edmund A. Aunger pour son enquête sur la population de Saint-Paul en Alberta. En plus de renseignements d'ordre personnel (groupe d'âge, sexe, lieu de naissance, niveau de scolarité...), le questionnaire visait à obtenir des renseignements d'ordre linguistique, entre autres la(les) langue(s) des répondants et celle(s) de leurs proches (parents, conjoints, amis...), la(les) langue(s) utilisée(s) dans les relations avec les autres, les situations favorisant ou déterminant le changement linguistique. Changement linguistique et changement culturel n'étant pas nécessairement liés, le questionnaire a été conçu pour obtenir aussi des renseignements d'ordre culturel, le terme « culture » étant compris dans son sens le plus large : religion et pratique religieuse, habitudes de lecture, utilisation des médias, réaction à des événements controversés...

Une nouvelle sélection au hasard a limité à quatre le nombre de familles et à 242 le nombre de descendants directs à contacter. Le sondage a été fait par téléphone au cours du mois de juin 1990, à l'époque des discussions relatives à l'Accord du lac Meech¹⁶. Le taux de participation a été élevé. La très grande majorité des descendants ont été rejoints et ont accepté de répondre à nos questions (177); seuls quelques-uns ont refusé de répondre (34). D'autres ont été impossibles à rejoindre (28), en dépit des tentatives répétées des membres de l'équipe de recherche, et quelques autres ne pouvaient répondre (3). Il fallait entre 20 minutes et une heure pour remplir le questionnaire, conçu en tenant compte du fait que plusieurs des descendants sont des anglophones unilingues. Les réponses obtenues seront finalement compilées et utilisées pour une analyse quantitative du changement linguistique et culturel chez les Albertains de souche francophone.

Entreprise il y a près de deux ans, cette recherche a mobilisé d'importantes ressources humaines et financières et touché de nombreuses personnes. L'objectif est de connaître et de comprendre le processus du changement linguistique et culturel, par l'utilisation des renseignements recueillis à la source, ou presque, tant auprès des personnes qui ont vécu le changement que de celles qui y ont résisté et ont su éviter l'assimilation totale. La définition de la population par la langue plutôt que par l'origine élargit la perspective de l'étude aux francophones d'origine européenne, une donnée importante pour la compréhension de la francophonie de l'Alberta. La stratification géographique de l'échantillonnage permettra de mieux distinguer les différences régionales engendrées par la plus ou moins grande concentration de la population de langue française. L'approche généalo-

gique utilisée devrait permettre de souligner et d'évaluer les mutations survenues d'une génération à l'autre. La recherche en est au stade de la compilation de la masse de renseignements recueillis lors des entrevues et du sondage. L'étude terminée devrait mettre en lumière les diverses étapes du processus de changement linguistique et culturel chez les francophones de l'Alberta.

NOTES

1. Cette recherche n'aurait pas été possible sans le concours financier du Secrétariat d'État, de la Faculté Saint-Jean et de l'Institut de recherche de la Faculté Saint-Jean; à leur aide se sont ajoutés des programmes d'emploi d'été pour étudiants. Les auteurs tiennent à remercier tous ceux qui, à un moment ou à un autre, ont fait partie de l'équipe de recherche : Yvan-Camille Beaudoin, Rolande Cormier, Thomas Davies, France Gauvin, Sylvain Julien, Claire Lafrenière, Hélène Russell et Tiffany Saxton. N.D.L.R. Nous avons appris avec regret que le co-auteur de cet article, l'anthropologue Laurence Fedigan, est décédé accidentellement avant Noël.

2. Roger Bernard, *Le Déclin d'une culture : recherche, analyse et bibliographie, francophonie hors Québec, 1980-1989*, livre I, Ottawa, Fédération des jeunes Canadiens français, 1990.

3. Roger Bernard, *Le Choc des nombres : dossier statistique sur la francophonie canadienne, 1951-1986*, livre II, Vision d'avenir, Ottawa, Fédération des jeunes Canadiens français, 1990.

4. On devrait plutôt écrire « canadienne-française », à tel point les définisseurs de la francophonie canadienne paraissent

la restreindre aux descendants des Canadiens d'origine française qui ont essaimé au Canada, à l'extérieur du Québec. Cette tendance est évidente dans une publication récente, le *Dictionnaire de l'Amérique française* de Charles Dufresne et al., Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1988.

5. L'un des problèmes de ces explications est de distinguer la cause de l'effet. Par exemple, le sociologue Roger Bernard se demande si l'exogamie est la cause ou l'effet de l'assimilation. Bernard, *Le Déclin [...]*, op. cit., p. 74.

6. Paul Robert, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Société du Nouveau Littre, 1978, p. 115.

7. Ces variations sont expliquées davantage dans : Gratien Allaire et Laurence Fedigan, « D'une génération à l'autre : le changement linguistique en Alberta », André Fauchon (dir.), *Langue et Communication, les actes du neuvième colloque du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest, tenu au Collège universitaire de Saint-Boniface, les 12, 13 et 14 octobre 1989*, Saint-Boniface, Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest, 1990, p. 5 et 6.

8. On peut trouver une description plus détaillée de ces régions et de leurs distinctions historiques dans le texte cité auparavant (*ibid.*, p. 6 à 8).

9. La liste complète comprend les lieux suivants : Big Valley (28), Cluny (67), Cochrane (17), Crowsnest (41), Drumheller (11), Foothills (7), Gleichen (36), Hanna North (2), Lake McGregor (8), Pincher Creek (82), Red Deer (22), Trochu (22), Warner (10) et, même quelques familles de Lethbridge (2), de Milk River (2) et de Calgary (2) dont le nom de l'ancêtre a été retrouvé dans les autres albums.

10. La liste complète comprend : Beaumont (111), Lac-Sainte-Anne (7), Rivière-Quibarre (40), Saint-Albert (103), Westlock (49).

11. La liste complète comprend : Bonnyville (18), Breynt (10), Brosseau et Duvernay (39), Lac-la-Biche (28), LaCorey (3), Lafond (68), Saint-Vincent (70), Sainte-Lina (27) et Vegreville (12).

12. La liste complète comprend : Donnelly et Falher (80), Girouxville (31), Grande-Prairie (1), Guy (18), Jean-Côté (10), McLennan (6), Rivière-la-Paix (8).

13. Pour donner un ordre de grandeur, la population d'origine française (hommes, femmes et enfants) était de 4 511 en 1901, de 20 600 en 1911 et de 30 913 en 1921. Richard Arès, *Les Positions — ethniques, linguistiques et religieuses — des Canadiens français à la suite du recensement de 1971*, Montréal, Éditions Bellarmin, 1975, p. 51.

14. Ce fut l'objet d'une communication au dixième colloque an-

nuel du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest, tenu à Saskatoon les 12 et 13 octobre 1990, communication intitulée « Parce que les voisins parlaient allemand... le changement linguistique et culturel à travers les récits de vie ».

15. Ces résultats ont fait l'objet d'une communication lors d'un colloque sur « les Communautés francophones hors Québec : alié-

nation ou non », tenu à Calgary le 25 novembre 1989. Le texte, intitulé « Survivance et Assimilation : les deux facettes d'une même médaille », devrait paraître sous peu.

16. L'une des questions cherchait d'ailleurs à connaître l'influence de ces débats sur les répondants et sur leurs réponses.